

# SÉLECTION

## MANIPULATEUR D'ÉLECTRORADIOLOGIE MÉDICALE FPC (HORS PARCOURSUP)

*IFMEM de TOULON*

La sélection est organisée sous la tutelle de l'Agence Régionale de Santé

**Inscriptions en ligne obligatoires sur le site Internet**

<https://www.ifpvps.fr> - Menu « Sélections » - « S'inscrire aux sélections »

**LIEU :**

IFPVPS – Cellule concours  
32 avenue Becquerel – ZI Toulon Est – BP 074 – 83079 TOULON CEDEX 9

 04.12.05.06.30 - Mail : [concours@ifpvps.fr](mailto:concours@ifpvps.fr)

**Les dates :**

- d'inscription : ouverture et clôture,
- des résultats d'admission,

sont communiquées sur notre site internet [www.ifpvps.fr](http://www.ifpvps.fr) - Menu  
« Sélections » - « Calendrier-Lieux des sélections ».

## CONDITIONS D'ACCÈS AUX ÉPREUVES DE SÉLECTION

⇒ Les candidats-es doivent justifier d'une activité professionnelle ou d'une activité assimilée ayant donné lieu à cotisations à un régime de protection sociale, en France, d'une durée d'au moins 3 ans.

## NATURE DES ÉPREUVES POUR LES CANDIDATS JUSTIFIANT D'AU MOINS 3 ANS DE COTISATION À UN RÉGIME DE PROTECTION SOCIALE

Les candidats déposent un dossier directement auprès de l'établissement de formation choisi.

Un jury examine les candidatures.

## FORMATION CONDUISANT AU DIPLÔME D'ÉTAT DE MANIPULATEUR D'ÉLECTRORADIOLOGIE MÉDICALE

⇒ **Diplôme obtenu à l'issue de la formation** : DEMEM

Diplôme d'État de Manipulateur d'Electroradiologie Médicale (*diplôme de niveau II*)  
N° fiche RNCP : RNCP18318

⇒ **Pré-rentrée** : début septembre

⇒ **Site de formation** : IFMEM Toulon

⇒ **Durée** : 3 ans

⇒ **Financement** : Le coût de la formation initiale est **pris en charge soit par l'employeur, soit par un organisme financeur (OPCO), soit par le Conseil Régional SUD PACA** (applicable à la totalité des publics non-salariés sous réserve d'une prescription Pôle Emploi ou Mission Locale).

Vous trouverez les informations relatives aux conditions d'éligibilité à la prise en charge des formations sanitaires et sociales sur <https://www.maregionsud.fr/jeunesse-et-formation/sanitaire-et-social>

Les étudiants-es doivent s'acquitter du **droit annuel d'inscription**, conforme aux droits scolaires universitaires, et révisable chaque année (à titre indicatif, le tarif 2023 : 170 €).

⇒ **Perspectives d'emploi** :

### LIEUX D'EXERCICE OU DOMAINES DE L'ACTIVITÉ :

- Les établissements de santé publics et privés (adultes ou enfants)
- Les cabinets d'Imagerie Médicale
- Les missions humanitaires
- La recherche
- L'enseignement

### ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE :

Les manipulateurs d'électroradiologie médicale diplômés d'État obtiennent un grade de licence, lequel permet de continuer un cursus universitaire de formation vers des diplômes universitaires, passerelle vers des études médicales et paramédicales, vers un master puis un doctorat.

Le manipulateur en électroradiologie médicale peut également s'orienter vers les métiers de la recherche, d'encadrement ou de direction.